

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 51

Artikel: Lettre Patoise

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blonds de Rosette et, dès lors, elle vint souvent chez sa tante qui la gâtait comme elle avait gâté sa mère, mais sans consentir à pardonner à celle-ci.

III

Rosette allait atteindre ses douze ans quand le malheur s'abattit sur ses parents.

Son père, menuisier de son état, tomba malade et fut contraint pendant de longs mois à un chômage forcé, les clients l'abandonnèrent, les économies s'épuisèrent et quand, bien faisable encore, il reprit la varlope et le rabot, il ne trouva plus d'ouvrage, plus de crédit, et les créanciers menacèrent de faire vendre la maisonnette du pauvre ménage.

En cette extrémité, Adeline se décida à s'adresser à sa sœur qui, vivant seule, était relativement riche et aurait pu facilement les aider.

Mais les années avaient endurci ce cœur blessé : Ursule repoussa rudement la pauvre femme, lui reprochant son mariage avec aigreur et ne ménageant pas son beau-frère.

Etais-je trop grand seigneur pour se mettre chez les autres, qu'avait-il besoin d'être à son compte ; s'il ne trouvait pas de travail au pays, il n'avait qu'à chercher ailleurs.

— C'est ce que nous ferons, puisque tu nous refuses, répondit doucement la jeune femme.

Tante Ursule éprouva une légère émotion à l'idée de ce départ... ils emmèneraient donc Rosette ?

— Ecoute, dit-elle, d'un ton moins rude, je veux bien faire quelque chose pour ta fille. Laisse-la moi, je l'élèverai et elle héritera de mon bien.

Adeline secoua la tête.

— Non, répondit-elle, notre enfant est notre seule richesse, et puis Rosette serait malheureuse avec toi ; plus tard tu ne lui pardonneras pas non plus de te quitter.

— A ton aise !

Adeline et son mari quittèrent le village pour aller chercher fortune ailleurs.

Comme ils passaient devant le logis de la vieille fille, une voix fraîche monta vers celle-ci.

— Adieu, tante Ursule.

Le cœur lui manqua, elle fut sur le point d'ouvrir sa porte, de rappeler sa sœur...

Mais elle se raidit contre son émotion.

— Tant pis pour eux, dit-elle.

Ce fut surtout tant pis pour elle.

Dès lors, elle n'eut plus aucune joie, aucune affection.

Elle vécut seule, isolée de tous, ne se plaignant qu'à amasser de l'argent, beaucoup d'argent dans un vieux bas, au fond de son armoire.

Pour qui ?

Pour personne, car elle ne songeait même plus à ceux qu'elle avait si durement repoussés.

Depuis trente ans qu'ils n'avaient plus donné signe de vie, ils étaient morts, bien sûr !

Et cette pensée ne lui arrachait même pas une larme.

IV

Cependant, ce soir-là, tous ces souvenirs effacés défilèrent devant elle, tandis que son œil fixe contemplait les tisons blanchissants de cendre.

Elle revoyait sa vie, non telle qu'elle avait été, mais telle qu'elle aurait pu être sans son égoïsme et sa dureté.

Sa sœur, heureuse par elle et la bénissant ; sa petite Rosette grandissant auprès d'elle et venant chaque jour égayer son foyer désert ; enfin, sa vieillesse paisible entre toutes ses affections qu'elle avait flétries, et son dernier regard se reposant sur des êtres chers.

Et elle mourait seule, comme un chien !

Un matin, sa porte ne s'ouvrirait pas, on viendrait... On la trouverait raide, glacée, et l'on dirait :

— Bon débarras ! En voilà une qui ne laisse pas de regrets !

— Ah ça ! Qu'est-ce qui lui prend ? Qu'est-ce que ces idées-là ?

Par un effort de volonté, elle se tourne vers la muraille, enfonce sa tête dans l'oreiller et s'endort...

V

— Miséricorde ! que se passe-t-il !

Avec un fracas épouvantable, quelque chose vient de tomber dans la cheminée et se débat dans les cendres.

— Au voleur !

— Je ne suis pas un voleur, Madame, dit une petite voix tremblante.

Tante Ursule allume sa chandelle et voit un petit garçon pâle et grelottant qui joint ses manchettes bleues par le froid et la regarde avec terreur.

— Qu'est-ce que tu fais là, dans ma cheminée polisson ?

— Je ne sais pas, Madame... je me suis perdu... il fait si noir... J'ai entendu la cloche, j'ai marché de ce côté-là... j'enfonçais dans la neige... tout d'un coup j'ai senti que ça cérait... Je vous demande pardon, Madame.

— Tu n'es pas du pays, alors ?

— Non, Madame, je suis Parisien et j'arrive de Saint-Quentin.

— Tu n'es pas blessé, au moins ? dit-elle un peu radoucie.

— Non, je crois... ça ne fait rien... et puis j'ai si froid que je ne sens pas le reste.

Pauvre petit ! attends je vas te réchauffer.

Tante Ursule alla dans le fournil et rapporta une brassée de sarmants.

Bientôt un feu clair et pétillant répandit une bonne chaleur.

L'enfant souriait à la flamme, son pâle visage souffreteux reflétant une bénédiction infinie.

— Oh ! merci Madame ; que vous êtes bonne, dit-il.

— Bonne ! Il y avait bien des années que la veille fille n'avait reçu un pareil compliment ; elle en eut le cœur tout réchauffé.

Aussi, prenant le pauvre sur ses genoux, elle lava ses écorchures, lui prépara un peu de vin chaud et l'interrogea avec bonté.

Il s'appelait Louis Lefranc, il était orphelin ; sa mère était morte quelques jours auparavant à Saint-Quentin où la maladie l'avait contrainte de s'arrêter, et il avait dû continuer seul sa route.

— Où vas-tu comme ça ?

— A Thenelles, Madame.

— Thenelles, mais c'est ici.

— Ici ? quel bonheur ! Je croyais que je n'arriverais jamais.

— Tu as donc des parents ici ?

— Oui... je ne sais pas... Tenez, Madame, connaissez-vous ce nom là ?

Il tira de la poche intérieure de sa veste une enveloppe qu'il tendit à la vieille fille.

Elle devint très pâle.

— Pour qui ? demanda-t-elle d'une voix toute changée.

— Pour ma tante, si elle vit encore... En mourant ma pauvre maman m'a dit : « Mon petit Louis, tu n'as plus personne au monde que ta grand-tante Ursule ; elle ne t'a jamais vu, mais elle avait tendrement aimé ta mère et elle avait un peu d'affection pour sa petite Rosette... elle en aura peut-être aussi pour toi... Va la trouver et donne-lui cette lettre... » Oh ! mais il ne faut pas l'ouvrir Madame !

— C'est moi qui suis ta tante Ursule, dit-elle, en embrassant l'enfant tout saisi.

— Vous ! oh ! tant mieux vous avez l'air si bon !

En effet, les larmes, cette rosée divine, qui inondaient le visage de la vieille fille, y avaient mis la douceur du Ciel ; et si, penchées sur l'humble toit, les deux mères voyaient l'orphelin sur les genoux de la tante, caressant ses bou-

cles blondes, elles devaient être rassurées et bénir la Providence.

Grand fut l'étonnement, lorsque le lendemain, à la messe du matin, on vit tante Ursule se diriger vers l'église avec son petit compagnon.

Mais quand on l'interrogea.

— C'est un petit-neveu que j'ai trouvé dans mes sabots.

A chacun son Noël : les joujoux aux enfants, les enfants aux vieillards.

A. DOURLIAC.

AUX CHAMPS

Causerie agricole et domestique

Utilité des abeilles. — Nourriture des pigeons.

Les abeilles ne seraient pas seulement productrices de miel, les voilà qui sont en passe de devenir les grandes guérisseuses des rhumatisants.

Les piqûres d'abeilles et de guêpes seraient l'effet des pointes de feu.

Non seulement il y a révulsion, ce qui est un moyen brutal, mais infaillible, de drainer les « humeurs peccantes » et de tirer le mal à la peau, mais par-dessus le marché, le sultif vin distillé par l'insecte s'extravase dans le sang, où il a vite fait de neutraliser les mauvais virus.

C'est à un docteur autrichien, du nom de Terk, que revient l'honneur de cette méthode curative. Des spécialistes affirment que, pour n'être pas encore entrée dans la pratique courante, elle n'en donne pas moins d'encourageants résultats.

Bien plus, d'après le docteur Lander, ce ne serait pas seulement le rhumatisme que guérirait l'apithérapie : ce serait aussi le rhume, la bronchite, le catarrhe, etc.

Il va de soi que ce supplice de la piqûre doit être localisé et dosé avec un soin extrême. Rien n'est laissé à la fantaisie des abeilles ou des guêpes, scrupuleusement emprisonnées d'avance sous une petite cloche de verre qu'on promène méthodiquement sur la partie malade. Perspective agréable !

Pourquoi, du reste, les suaves messagères de l'Hymette, si souvent chantées par les poètes, ne seraient-elles enrégimées pour le compte, de la médecine opératoire, au même titre que les sanguines ou les mouches de Milan ?

* * *

Nourriture des pigeons. — 10 litres d'argile, 3 kilos de farine, une poignée de chacune des substances suivantes : cumin, anis, clous de girofle pilés, aneth, fenugrec, assa foetida en poudre, sel de cuisine, graine de lin, graine d'oisseau, chanvre et piment de la Jamaïque. Tous ces ingrédients sont bien mélangés, délayés dans de l'eau et maniés en une bouillie épaisse, une sorte de pâte dont on forme trois pains que l'on cuît pendant une heure au four chauffé modérément.

LETTRE PATOISE

Dás lai Montaigne.

I vos envie aito di patoïs de tehië los. Voici enne petête histoire que veut bayië ai musai es baïsates que crayant qu'aint le moyou galant. Câ mi i qu'avais le moyou ai peu i vos yeu bin dire qu'ment ai l'était bon.

Le tchâtempes pessai, i me pouëmenô aivo des bâssettes en sociëtaï ai lu galains. Ai in détoué de tchemin, nos voyant in hamme qu'était devant nos. Sain le couëgnâtre, ces bouebes le chôtran. Ai me diant : « voici in galaint pou: toi. » I rié : i ne tchudô youère que c'était vrai. Tchaint nos feune pré, on se diion bon d'joué ; ai faisé route aivos nos. Nos étint tu bin dgénai : c'était in bouebe que pessai pou le moyou di monde, qu'était sérieux, sannait té.

Nos allaine boire in litre. Tchaint nos paitchène, ai demandé po reveni aivo moi : i éto aise, i tchudô que c'était le moyou de tu, i faiso lai fière. Ai pairai qui yi plaisé : ai revenié.

Tot allai bin ; in bé djoué ai me dié d'allai en lai velle, tchie lu, que lu dgens vorin me voué.

I n'osai quasi, i allé aitâ. Ai l'ainvin tot droit tuai in bé gros gaya. I feu bin reciè : nos rienne bin, ai feune tu bin dgentit. Ai y eu aito di bon vin, tchaint mitnait on ne sairait faire in bé dénai, sain colî. Nos étin enne rote en ci dénai. Ai y en é que ne boyenne ran : des âtres boyennes tra. Pè in bé cövoili mon galaint qu'aïq meneé de chore les euyes, de ne pu payoi djasai : i tchudâ qu'au l'ainvai mâ. Ai dienne : « faites-y de l'ave socrâ. » In âtre dié : « botai le à lé » On tchudon le secoure, ai rôle dos lai tale : i en eu prou vu, i m'en rité en l'ota. I voyé bin qu'au l'ainvai pris lai vêtue de vêti de souë » qu'au l'ainvin tu es les djoué devaint.

Voili qu'menti feu bin aitraise : potchain, i crayô bin qu'i aivô le moyou.

Pou les bâssettes que erairont tro lu galaint, faites qu'ment moi, allai in po révisai ei pu prê. *Lai tchusenne à Rigolot.*

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N°49 du *Pays du Dimanche* :

188. ANAGRAMME.

Rallonge, allonger.

189. SYNONYMES.

L'homme propose.

ieu — Endroit.

ache — Cognée.

rage — Tempête.

ari — Epoix.

alle — Coffre.

pée — Glaive.

laisir — Joie.

ente — Intérêt.

PROPO bâissance — Soumission.

rix Récompense.

bscur Sombre.

uccès — Réussite.

essai — Tentative.

190. CONTRAIRES.

descendre — Monter.

nsuccès Réussite.

ensemble S'parément.

union Discorde.

onner Recevoir.

ntérêt Capital.

ee Mouillé.

petit Grand.

rdre Désordre.

ortir Entrer.

nter Sortir.

191. MOTS EN CROIX.

C

E

T U R I N

V

E

R

A

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Mlle Le P. La Tour-de-Trême; Un lecteur au Noirmont; Charles Dentz à Porrentruy; Magaly à Boncourt; Pauline L. à Fontenais; Marguerite d'Ajoie à Porrentruy; La Société protectrice

des animaux, soit Desboenfs, Lièvres, Poulets, etc. à Cour de mèche; Justin des papillotes à Porrentruy.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Joyeux Noël à Boncourt; Un jeune blanc bec à Bon-Cours; Vergiss mein nicht à Boncourt; Un eroueur d'abeilles à Bassecourt; Salut militaire à Boncourt; Une fleur fanée pleine d'espérance à Renan; Fleur de Noël au Noirmont; Un erouaud poussif à Bonfol; Julia Badet; Des gremô des Bô aux Breuleux; G. Saunier à Damvant; Une bande de louvres à Damvant; Un noir et une blonde à Damvant; Le marquis de Mörchwyl; Lai pu belle Genvezatte; Arthur Desmaison compt. à Einsiedeln; Lucine Maître à Soubey; E. H. Guenot au Landeron.

196. CHARADE.

Perché sur mon *premier*
Men *tout* fait aux échos redire mon *dernier*.

197. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X	1°	-- Pied de Nestor.
X X X	3°	-- Pronom personnel.
X X X X X	3°	Poète italien.
X X X X X X X	4°	La plus sage.
X X X X X	5°	Département.
X X X	6°	Période de temps.
X	7°	Fin d'Italie.

198. SURPRISE.

Quels nombres faut-il ajouter successivement à la syllabe CA pour former le total 1123 ?

199. ÉNIGME.

J'ai de l'eau qui n'est pas humide,
Du feu qui n'a point de chaleur ;
Bien que mon corps soit sans couleur,
La matière en est bien solide.
Sur les roses souvent on me trouve couché ;
Mais par un sort bizarre,
Ce n'est pas chose rare
De me voir sur la croix fortement attaché.
Des dames de grand nom me prêtent leur oreille ;
Fort souvent on me voit aux mains des courtaisans ;
Mais, par une disgrâce à nulle autre pareille,
On me force à servir de simples artisans.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 3 janvier 1899.

Bons mots

« Avis au public » affiché à la porte d'un établissement de bains, à X... Ville :

... Si c'est une femme qui est en danger de se noyer, on doit la saisir par ses vêtements et non par ses cheveux qui se détachent généralement. »

Un peu d'observation :

— Ne jugez jamais un homme d'après le parapluie qu'il porte.

— Pourquoi ?

— Il est si rare que ce soit le sien !

Maitre : « Quels ont été nos premiers parents ?

Elèves : Eve et Adam.

Maitre : « Il faut dire Adam et Eve. Combien de fois ne vous aï-je déjà pas dit qu'ils ont été créés par ordre alphabétique. »

Cote de l'argent

Du 21 décembre 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 105.50 le kilo.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées

Buix-Boncourt-Montignez. — Le 8 janvier à 2 h. 1/2 à Buix pour renouveler les autorités paroissiales.

Bure. — Mardi 27 à 10 1/2 pour renouveler les autorités et nommer le secrétaire.

Châtillon. — Le lundi 26 à 7 h. 1/2 du soir pour nommer un huissier communal.

Courroux. — Le 25 à 11 h. pour fixer le budget, nommer la commission des comptes, décider l'acquisition d'une forêt etc...

Courchavon. — Le 25 après vêpres pour décider si l'on fera l'acquisition du bâtiment curial.

Montmelon. — Le lundi 26 à 1 h. pour nommer un conseiller, décider si la commune vendra des parcelles, élaborer le budget etc.

Micourt. — Assemblée bourgeoise le 8 janvier à midi pour voter l'admission de nouveaux bourgeois.

Immédiatement après, assemblée communale pour voter un règlement de police, décider la création d'une école complémentaire etc...

Courfiaire. — Le lundi 26 décembre à 9 h. pour plaider les troupeaux, prendre les taupes, réviser un article du règlement de police etc...

Saulcy. — Le samedi 31 décembre à 8 h. du soir pour renouveler les autorités, voter les budgets, louer les encrannés.

Petite poste

A un lecteur du « *PAYS* » à Damvant. La charade que vous nous avez envoyée a déjà paru dans le *Pays du Dimanche*. Elle ferait donc double emploi.

L'éditeur: Société Typographique, Porrentruy

Noël



La mère : « Pardon, forestier ! N'avez-vous pas vu passer l'homme de Noël ? »

Jean et Marguerite attendent son arrivée avec impatience. Comme ils ont été sages et obéissants cette année, ils espèrent recevoir de lui un bel arbre de Noël.

Le forestier : « Oui, Madame, je l'ai vu il y a un instant. Tenez ! le voilà qui traverse le bois. »

Jean et Marguerite : « Mais nous ne le voyons pas ! Où s'est-il caché ? »